



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Passy, mercredi 4 octobre 2023



Un nouveau chapitre s'ouvre :

UN BÂTIMENT POUR LES ÉQUIPES TECHNIQUES DE LA CCPMB

Aujourd'hui marque un moment historique pour la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc avec la pose de la première pierre de son bâtiment technique. Jean-Marc Peillex, Président de la CCPMB, accompagné de Rémi Darroux, sous-préfet de Bonneville et des conseillers communautaires présents, a officiellement lancé cette construction tant attendue qui promet d'améliorer considérablement le quotidien des équipes techniques et en particulier du service de collecte des déchets.

Un bâtiment équipé pour un service de qualité

Ce projet répond à un besoin de longue date de la CCPMB. Actuellement, les services techniques de la collectivité sont répartis sur plusieurs sites, ce qui limite la gestion mutualisée du matériel. Les camions de collecte des déchets se garent depuis près de 10 ans dans les centres techniques des communes. Ce nouveau bâtiment technique, d'une surface de plancher de 897 m², est conçu pour abriter diverses fonctions essentielles :

- **Un espace de stockage** : un garage spacieux pour accueillir le matériel technique et les véhicules de collecte des déchets, offrant 12 stationnements poids lourd
- **Un atelier de maintenance** : une section dédiée à la maintenance des véhicules et à l'entretien courant qui permettra au mécanicien de la collectivité de réaliser davantage d'opération de maintenance et réparation.
- **Un espace pour le personnel** : des vestiaires pour le personnel, comprenant des sanitaires, ainsi que des bureaux pour le service d'exploitation et une salle de repas.

Un investissement raisonné

Le terrain choisi pour ce projet est situé à proximité du siège de la CCPMB, sur la commune de Passy, assurant une accessibilité optimale pour les agents. Les prises de poste de l'ensemble des agents pourront ainsi se faire à un seul endroit.

Le coût total de cette action s'élève à 1,2 M d'euros pour le terrain et 2,26 M d'euros pour la réalisation du bâtiment. La CCPMB perçoit une subvention de 200 000 d'euros de l'État dans le cas de la DÉTR et finance le reste de la somme.

La réalisation de ce projet est attendue avec impatience. Rendez-vous dans 12 mois pour l'inauguration de ce nouvel espace qui offrira un environnement de travail de qualité pour le personnel de la collectivité.

Président :

Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse :

Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80

elisabeth.amblard@ccpmb.fr